

Intervention de Céline HEKIMIAN, chef du pôle Agriculture au Conseil Régional

Mme HEKIMIAN a rappelé l'appel à projets « Territoires bio exemplaires » dont l'objectif est de structurer la filière bio.

Elle a ensuite indiqué 3 sources de financement susceptibles d'accompagner l'émergence d'initiatives locales :

- la Mesure 16 « Coopération » du PDR, et plus spécifiquement la mesure 16.4 «Coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement pour la mise en place et le développement de circuits courts » qui peut permettre de faciliter la coopération entre acteurs et la coordination des initiatives (financement européen et Conseil régional)
- les financements Leader
- les financements Auvergne +

Conclusion de Bernard VIU, directeur de la DRAAF Auvergne

B.VIU conclut en retenant plusieurs idées force :

- susciter l'engagement
- démarche ascendante et descendante
- innover, sortir des sentiers battus.

Il ajoute l'objectif du « gagnant-gagnant » : sur le plan économique, mais aussi pour l'occupation de l'espace et l'environnement.

Du côté de l'État, M. VIU a rappelé que :

- les services de la DRAAF sont à la disposition des porteurs de projet. Les DDT pourraient également participer en tant que relais locaux sous réserve de disponibilité.
- Un guide « Repères et outils pour construire votre Projet Alimentaire Territorial » sera mis à disposition au téléchargement sur le site de la DRAAF
- l'appel à projet national du PNA (Programme National pour l'Alimentation) pourra permettre d'accompagner les acteurs qui souhaitent développer des projets axés sur une ou plusieurs des 4 priorités du PNA, sachant que les Projets Alimentaires Territoriaux feront l'objet d'une attention particulière
- les lycées agricoles ont un rôle dans le développement de Projets Alimentaires Territoriaux. Le partenariat avec l'Education nationale est également à rechercher.

Si M. VIU a noté l'importance des démarches ascendantes, il a également souligné la nécessité de « tirer les projets par le haut et pas seulement de les pousser par le bas ». Pour cela, les services de la DRAAF souhaitent poursuivre leur mobilisation en participant à l'organisation de réunions à l'échelle départementale pour avancer plus spécifiquement sur les questions de l'approvisionnement local pour les restaurations collectives, une des priorités du Plan de Soutien à l'Élevage Français.

M. VIU a conclu en remerciant l'ensemble des participants, les intervenants et l'animateur de ce colloque.